

# REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2008 VOLTIGE

**Du 3 au 6 juillet 2008 au Club Hippique de Versailles**

## **GENERALITES**

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Voltige, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## **DISPOSITIONS COMMUNES**

Dans les Championnats de France seuls les cavaliers de nationalité française pourront participer au classement final.

Pour tous les Championnats, est prise en compte la licence la plus haute délivrée au cours de l'année.

La possibilité de surclassement ne s'applique pas aux Championnats de France.

Chaque voltigeur(euse) individuel(le) et chaque équipe peuvent engager deux poney/chevaux et deux longeurs, mais un seul poney/cheval et un seul longeur peuvent participer au Championnat.

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents.

## **TECHNICIENS FEDERAUX**

Les épreuves seront appréciées par trois jurys :

- Un jury pour les épreuves Pro Elite et Pro, ainsi que l'épreuve équipe Amateur Jeune.
- Un deuxième jury pour les épreuves Amateur et Jeunes Chevaux.
- Un troisième jury pour les épreuves Club.

Ils seront composés de juges officiels désignés par la F.F.E. Le Président du premier jury sera Président des jurys. Les deuxième et troisième jurys seront composés d'un Président de jury nommé par la F.F.E et de 5 et 4 juges désignés par la F.F.E parmi les juges accompagnateurs à la clôture des engagements.

## **PROGRAMME**

En plus des épreuves de Championnats obligatoires, l'organisateur peut agréementer son concours d'épreuves complémentaires de son choix.

# REGLEMENT DU MASTER PRO 2008 VOLTIGE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE	QUALIFICATIONS	LFC Voltigeur	LFC Longeur	AGE Voltigeur	AGE poneys/chevaux
<b>Pro Elite Individuel</b>	Avoir 2 participations, sans élimination ni abandon, en épreuve Pro Elite individuel ou internationale sur l'année 2008. Les sélections en équipe de France comptent pour une participation.	Pro	Pro	15 ans Et plus	6 ans et plus ayant participé en 2007 ou 2008 à au moins 1 épreuve officielle.
<b>Pro Individuel</b>	Avoir 2 participations, sans élimination ni abandon, en épreuve Pro individuel sur l'année 2008.				
<b>Pro Elite Equipe</b>	Avoir 1 participation en épreuve Pro Elite équipe en 2008.	Club minimum	Amateur minimum		
<b>Pro Equipe</b>	Avoir 1 participation en épreuve Pro équipe en 2008.				

## DEROULEMENT DES EPREUVES

### Tirage au sort

Le tirage au sort de l'ordre de passage des chevaux sera fait lors de la réunion des chefs d'équipes. L'ordre des chevaux ayant le même longeur sera tiré en premier, dans l'ordre décroissant du nombre de chevaux par longeur. Un écart de quatre voltigeurs ou 10mn sera recherché entre deux chevaux du même longeur.

### Epreuves individuelles

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche :** l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents régulièrement engagés.

**2<sup>ème</sup> manche :** l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement de la 1<sup>ère</sup> manche.

Cet ordre de passage est établi et affiché à la suite de la première manche.

Seuls peuvent disputer la deuxième manche, dans chaque catégorie, les 15 premiers concurrents Hommes et Femmes ayant obtenu la note de 4 minimum.

## **Epreuves par équipe**

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche** : Programme imposé et libre, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les équipes engagés.

**2<sup>ème</sup> manche** : Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement établi et affiché à la fin de la 1<sup>ère</sup> manche.

## **CLASSEMENTS**

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Pro Elite, les concurrents français ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Pro, les concurrents français ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Pro Elite, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve

Est déclarée équipe championne de France Pro, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve

En cas d'égalité de points :

- pour les épreuves individuelles, c'est la note des premiers imposés qui déterminera la première place
- pour les épreuves par équipe, c'est la note du dernier libre qui déterminera la première place

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR 2008 VOLTIGE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE	QUALIFICATIONS	AGE Voltigeur	LFC Voltigeur	LFC Longeur	AGE poneys/chevaux
<b>Amateur Elite Individuel</b>	Avoir 2 participations sans élimination ni abandon en épreuve individuelle Amateur sur l'année 2008.	15 ans et plus	Amateur		
<b>Amateur Minime Individuel</b>	Avoir 2 participations sans élimination ni abandon en épreuve individuelle Amateur Minime sur l'année 2008.	11 à 14 ans			
<b>Amateur Equipe</b>	Avoir une participation en épreuve équipe Amateur en 2008. <u>Fermée aux voltigeurs</u> : ayant terminé dans les trois premiers du Championnat de France Senior A Homme ou Femme en 2007, ayant participé aux Championnats d'Europe ou du Monde précédents, n'ayant pas participé à au moins une compétition officielle Amateur en équipe depuis le 1 <sup>er</sup> janvier de l'année en cours.		Club minimum	Amateur minimum	6 ans et plus ayant participé en 2007 ou 2008 à au moins 1 épreuve officielle.
<b>Amateur Jeune Equipe</b>	Avoir une participation en épreuve équipe Amateur Jeune en 2008.				

## DEROULEMENT DES EPREUVES

### Tirage au sort

Le tirage au sort de l'ordre de passage des chevaux sera fait lors de la réunion des chefs d'équipes. L'ordre des chevaux ayant le même longeur sera tiré en premier, dans l'ordre décroissant du nombre de chevaux par longeur. Un écart de quatre voltigeurs ou 10mn sera recherché entre deux chevaux du même longeur.

### Epreuves individuelles

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche** : l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents régulièrement engagés.

**2<sup>ème</sup> manche :** l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement de la 1<sup>ère</sup> manche.

Cet ordre de passage est établi et affiché à la suite de la première manche.

Seuls peuvent disputer la deuxième manche, dans chaque catégorie, les 15 premiers concurrents Hommes et Femmes ayant obtenu la note de 4 minimum.

### **Epreuves par équipe**

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche :** Programme imposé et libre, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les équipes engagés.

**2<sup>ème</sup> manche :** Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement établi et affiché à la fin de la 1<sup>ère</sup> manche.

### **CLASSEMENTS**

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Amateur, les concurrents français ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Sont déclarés champion et championne de France individuel Amateur Minime, les concurrents français ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Amateur, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Amateur Jeune, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

En cas d'égalité de points :

- pour les épreuves individuelles, c'est la note des premiers imposés qui déterminera la première place
- pour les épreuves par équipe, c'est la note du dernier libre qui déterminera la première place

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES CHEVAUX 2008 VOLTIGE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE	QUALIFICATIONS	Age Chevaux	Voltigeur	LFC Longeur
<b>Jeunes Chevaux 1</b>	Chevaux n'ayant jamais participé à une épreuve de Voltige avec voltigeurs. <u>Fermée</u> : aux chevaux ayant participé au moins une fois à une épreuve Jeunes Chevaux 2	5 ans et plus	Sans voltigeur	Club minimum
<b>Jeunes Chevaux 2</b>	Chevaux n'ayant jamais participé à une épreuve autre que Jeunes Chevaux 1 ou 2.	6 ans et plus	2 voltigeurs LFC Club minimum	

## DEROULEMENT DES EPREUVES

Ces épreuves Jeunes Chevaux 1 et 2 se déroulent en un seul passage.  
L'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents régulièrement engagés.

## CLASSEMENTS

Est déclarée champion de France Jeunes Chevaux 1, le cheval ayant obtenu la meilleure note dans l'épreuve.

Est déclarée champion de France Jeunes Chevaux 2, le cheval ayant obtenu la meilleure note dans l'épreuve.

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CLUB INDIVIDUEL 2008 VOLTIGE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE	QUALIFICATION	LFC Voltigeur	LFC Longeur
<b>Club Elite</b>	Avoir 2 participations sans élimination ni abandon en épreuve individuelle Club Elite sur l'année 2008.	Club	Club minimum
<b>Club 1</b>	Avoir 2 participations sans élimination ni abandon en épreuve individuelle Club Elite sur l'année 2008.		

## DEROULEMENT DES EPREUVES

Ces épreuves se déroulent en une manche.

L'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents régulièrement engagés.

## CLASSEMENTS

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Club 1, les concurrents français ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue de l'épreuve.

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Club Elite, les concurrents français ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue de l'épreuve.